

Travaux de restauration de pelouses calcaires sur un piton crayeux dans la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine du 17 novembre au 28 novembre 2025.

La réserve naturelle travaille avec la commune de Vétheuil et Natura 2000 à la restauration de pitons rocheux situés sur les coteaux. Ces pinacles de craie sont l'un des fleurons du paysage des coteaux, mais ils abritent également une flore et une faune exceptionnelles, protégées et rarissimes en Ile-de-France. Leurs pentes sont occupées par des pelouses calcaires, constituées d'espèces sauvages et spontanées. Le relief important, la craie et l'ensoleillement favorisent de petites plantes adaptées aux conditions de sécheresse et de chaleur particulières aux pitons (Hélianthème blanchâtre, Sésuvie bleuâtre, Astragale de Montpellier...), dont certaines espèces présentes uniquement sur certains d'entre eux (Hysop officinale, Petit pigamon).

Globulaire et Hélianthème blanchâtre



Oedipode turquoise



Pelouse xérique fleurie



Astragale de Montpellier





Hysope officinale

Petit pigamon

L'embroussaillement et le boisement des coteaux menacent de coloniser ces pelouses, faisant disparaître les plantes spécifiques, et masquant les pitons dans le paysage. L'intervention sur ces pitons est rendue très difficile par le peu d'accès, souvent boisés et les fortes pentes. De plus il faut tenir compte des risques d'éboulements et de ravinement. Grâce à un financement de la Région et de l'Etat, accompagné par Natura 2000, la réserve naturelle et la commune ont cette année la possibilité de procéder à la restauration des pelouses de l'un de ces pitons, au lieu-dit les Sureaux. Un bureau d'étude spécialisé a évalué au préalable les travaux réalisables en tenant compte des risques. L'entreprise Terre et Arbres va procéder à la coupe des arbres et arbustes sur ces pelouses depuis le 17 novembre, en y accédant par le chemin de Chérence.

En raison du volume important des produits de coupe, de l'enclavement des parcelles et du relief, les arbres coupés seront évacués par hélicoptère vers le plateau de Chérence car les autres techniques d'évacuation n'ont pu être mises en œuvre. Cette opération aura lieu le 27 novembre sous réserve de conditions météorologiques favorables. Pour des raisons de sécurité, ce jour-là, les accès au GR2 seront fermés dans la zone survolée par l'hélicoptère chargé (carte jointe). Il pourra également être demandé aux riverains directs du piton concerné et aux personnes de ne pas rester dans les jardins et terrains situés au pourtour du piton. La distance est en effet suffisante pour qu'il n'y ait normalement pas de risques, cependant l'entreprise préfère ne prendre aucun risque en cas d'envol d'objets soulevés par le vent produit par les pales. La mairie relayera les informations de dernière main selon les conditions météorologiques.

Nous espérons que ces travaux permettront aux espèces caractéristiques des pitons de prospérer, et que nous pourrions ainsi conserver ce trésor de nature qui vous est cher. Un entretien annuel manuel est prévu ensuite. Pour continuer à en profiter et participer à leur préservation, vous pouvez agir également en restant sur les chemins balisés, ces milieux et espèces étant particulièrement sensibles au piétinement et au dérangement en période de reproduction, et en respectant la réglementation du site. Merci de votre intérêt.